



# Déclaration de la FSU

## CTSD du 24 juin 2020

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Avec le déconfinement, Il n'aura pas fallu trois semaines pour que reviennent les poncifs de dénégation de la fonction publique et de ses agents et les politiques managériales qui les accompagnent.

Voici par exemple que les enseignants sont jetés à la vindicte populaire, victimes à nouveau de la communication ministérielle et de ses pseudo-prophéties autoréalisatrices qui a rendu possible une vraie campagne de « prof-bashing ». « décrocheurs », « fainéants » voire « désobéisseurs qu'il conviendrait de punir ». Autant d'imbécilités lancées dans le débat public qui risquent de dégrader le lien de confiance indispensable entre les familles et l'école et de desservir tout particulièrement nos élèves les plus fragiles. *Il serait bon que la hiérarchie corrige le tir et rappelle haut et fort que c'est la mobilisation de tous les personnels de l'éducation, et les enseignant-es en première ligne, qui ont tenu le système à bout de bras ces derniers mois.*

Quant aux mesures dites de « reconnaissance » de l'investissement des personnels, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas aux rendez-vous... Pourquoi s'entêter dans l'attribution d'une prime exceptionnelle « covid-19 » qui fondamentalement passe à côté des enjeux. Inégalitaire tant elle est génératrice d'effets de seuil incompréhensibles et susceptibles de créer surtout des divisions entre les personnels ! Et oublieuse de l'investissement des personnels dans leur ensemble qui ont assumé la continuité du service public d'éducation dans des conditions marquées par une impréparation certaine !

Avec le déconfinement, donc, l'idéologie managériale ressort aussi : le gouvernement s'acharne à vouloir mettre en œuvre rapidement et brutalement les dispositions de la loi dite de « transformation de la fonction publique ».

Il faut dire que l'élaboration de la loi n'a pas manqué de duplicité de la part du gouvernement. L'exposé des motifs de la loi affirmait que la possibilité pour les personnels de recourir en cas de décision défavorable et d'être pour ce faire accompagné-e-s d'un-e représentant-e syndical-e était la « contrepartie » de la suppression de la consultation et des avis des CAP quant aux mutations, promotions et avancement. Or il est maintenant annoncé aux organisations syndicales lors des premières discussions sur les lignes directrices de gestion concernant les promotions et avancement que les agents ne seraient pas fondés à recourir s'ils ne sont pas promus et s'estiment maltraités. C'est inacceptable !

Concernant les mutations des personnels, les orientations politiques données pour corseter l'accompagnement syndical et le traitement des recours, ajoutés à l'opacité de l'établissement des mouvements et des traitements algorithmiques mis en œuvre, produisent incompréhension et sentiment d'injustice chez les personnels. Le retard de publication des résultats de notre mouvement départemental, automatiquement lié à cette carte scolaire décidée tardivement, non seulement aura des conséquences sur l'angoisse et la prise de contact de nos collègues avec leur nouvelle école mais risquent aussi de décaler d'autant sur l'été les recours et leur traitement, au risque de compliquer encore davantage la préparation de rentrée. A propos de ces résultats, nous, et surtout nos collègues, souhaiterions en connaître la date dès aujourd'hui. Pour la FSU, dans l'attente du rétablissement des compétences des CAP, il importe que les représentants des personnels puissent

être réunis en groupes de travail préparatoires et avoir communication de tous les documents nécessaires permettant de connaître les demandes de mutations, les projets d'affectation et d'en débattre avec l'administration. Et l'ensemble du mouvement, une fois fait, doit être publié. La transparence et l'égalité de traitement sont par principe nécessaires à tout fonctionnement collectif !

Dans l'actualité, un nouvel épisode intervient à propos de la direction d'école. La FSU s'étonne qu'une proposition de loi s'invite dans l'agenda social et torde ainsi la démarche de concertation engagée sur cette question, dont on attend toujours le calendrier dans notre département. Alors que la profession s'est exprimée dans une enquête ministérielle contre toute supériorité hiérarchique qui serait conférée au directeur d'école, ce projet ne répond pas aux besoins de l'école et apparaît comme une brique supplémentaire d'un projet en opposition à celui porté par les professeurs des écoles, fondé sur le travail d'équipe entre pairs. La reconnaissance tant attendue pour la direction d'école doit passer, avant tout, par des mesures concrètes : augmenter significativement le temps de décharge, ne pas ajouter de missions supplémentaires et, partout sur le territoire, créer les conditions d'une aide pérenne à la direction et au fonctionnement de l'école par la création d'emplois statutaires à temps plein. Il faut aussi développer une formation initiale et continue régulière de qualité, sur le temps de travail.

Concernant le dispositif 2S2C, nous continuons d'affirmer que M.Blanquer profite de la complexité de la situation pour instaurer la confusion entre le temps scolaire et le temps hors-scolaire, et tenter de faire de 2S2C une alternative à l'organisation de l'École actuelle, à renvoyer hors de l'École tout ce qui n'est pas enseignement des « fondamentaux ». Il n'est pas le premier à le faire. Chaque fois qu'un tel dispositif a été mis en avant, cela a toujours été pour réduire les enseignements scolaires obligatoires, notamment EPS et éducation artistique, au profit d'offres extra-scolaires à la charge des collectivités territoriales ou des familles. Avec toutes les inégalités territoriales et sociales que cela génère. La FSU continue de s'opposer à ce dispositif.

En outre, la FSU réaffirme que la préparation de rentrée doit pouvoir se faire avec les moyens adaptés à la situation : elle nécessite un plan d'urgence et un collectif budgétaire pour le soutenir. Or, ce CTSD, initialement prévu début juin puis annulé par vos soins avant d'être réintroduit, ne le prévoit visiblement pas. Pire, il semble continuer d'augurer, certes au vue d'une réelle baisse des effectifs, un nombre trop important de fermetures qui mettent les écoles et leurs personnels dans l'inconfort d'une situation déjà fortement dégradée. Ce sont plutôt des enseignants supplémentaires dont l'école a besoin dès la rentrée afin de pouvoir tenter d'aider les élèves qui ont subi l'éloignement de l'école pendant cette période inédite. Au lieu de cela, non seulement vous confirmez la disparition de moyens supplémentaires dans les REP et ailleurs mais vous n'en recréez aucun et augmentez, de plus, les effectifs de nombreuses écoles par vos choix. Ceux-ci pouvant impacter aussi des collègues qui se voient supprimer leur poste et contraints de participer au mouvement à quelque jours de la fin d'une année particulièrement inédite et stressante.

Par ailleurs, la FSU demande comment vont être implantés les 1248 créations d'emplois, dont ceux du Loiret, prévus dans le premier degré .

Enfin elle demande à ce que des postes soient créés dès la rentrée en nombre suffisant dans les métiers administratifs, techniques, social et de santé tant la situation en montre le nécessité. C'est pourquoi elle a appelé le 16, et de nouveau le 30 juin, à des actions et manifestations avec une interprofessionnelle et avec tous les personnels, pour un système de santé, de protection sociale et des services Publics à la hauteur des enjeux et des besoins de notre pays. Cette crise sanitaire ayant été la confirmation des énormes manques dans ces domaines dénoncés depuis de trop nombreuses années.